



Solidaires, unitaires, démocratiques

RENAULT

Guyancourt

1 avenue du Golf
78288 Guyancourt
API : TCR MOD 023

Tel: 01 76 83 22 93

Port: 06 73 76 97 49

Fax : 01 76 83 22 94

sud.guyancourt@renault.com

Aubevoye

Parc de Gaillon
27940 Aubevoye
API : CTA G24 040

02 32 77 63 09

06 82 45 48 18

02 32 77 61 45

sud.aubevoye@renault.com



INDUSTRIE

INTERNET : sudrenault.free.fr

Tract n° 7 Mars 2008

L'INQUIETUDE EST GRANDE

L'inquiétude grandit à juste titre chez nos collègues d'IDVU face à l'absorption programmée de la Division du Véhicule Utilitaire par l'IV. Réorganisation des métiers, mutualisation et schéma standardisé justifient le « projet d'évolution » tel que le décrit la direction.

Nous nourrissons les mêmes craintes car nous savons tous comment les grandes entreprises font payer à leurs salariés leurs réorganisations internes. De suppression de poste en suppression d'emploi, d'intégration à délocalisation, ce seront au final les salariés RENAULT et IDVU qui trinqueront.

La « consultation » sera abordée lors de prochains CCE et CE extraordinaires, mais avec des annonces déjà saupoudrées çà et là lors de différentes conventions ou réunions UET, la direction s'assoit comme habituellement sur le respect des institutions. Il faut dire que le délit d'entrave est consommé depuis longtemps. Cela devient ordinaire.

Au rayon social, la concertation n'est pas prévue. Que vont devenir les quelques rares avantages encore conservés par l'IDVU comme la prise des congés d'été sur une plage plus large, le 13^{ème} mois, une vraie mutuelle complémentaire ou des bonifications de médailles du travail plus favorables... ? Vont-ils s'étendre au personnel de l'IV ou sera-ce la régression forcée ?

Les salariés d'IDVU tirent la sonnette d'alarme, ils ont raison. Le syndicat SUD relaiera leurs inquiétudes lors de la prochaine séance CE.

Lettre ouverte à tous les syndicats et Représentants du Personnel des entreprises Renault SAS et I-DVU

Vous allez très prochainement vous prononcer sur le « rapprochement » d'IDVU auprès de Renault SAS, sous une forme juridique commune. Une sorte d'absorption, en somme, puisque les salariés I-DVU deviendront de fait des salariés Renault SAS.

Dans cette nouvelle structure, pour les salariés Renault SAS, il n'y aura aucun changement, ni d'organisation du travail, ni de rémunération, ni « d'avantages sociaux ». En revanche, pour les salariés I-DVU, il n'en est pas de même : si les niveaux de rémunération sont semblables, ils restent au global légèrement plus avantageux, et, quant aux « avantages sociaux », ils sont également nettement supérieurs (par exemple : la mutuelle est beaucoup plus performante que celle des Renault SAS). Les négociations entre Direction et Représentants du personnel à I-DVU ont préservé, jusqu'à présent, une certaine liberté dans la prise des congés aux dates préférées de chacun. Bien sûr, sur ce registre, il y a des exceptions dues à des besoins de service.

Mesdames et Messieurs les représentants syndicaux et du personnel (délégués, CE), avant de prendre tout engagement, toute décision, il est de votre devoir d'analyser ce qu'il en sera de l'avenir des salariés I-DVU, principaux laissés pour compte par cette « fusion ». Avez-vous l'audace d'approuver une telle mesure qui risque fort de s'avérer une régression sociale pour cette population ? Prendrez-vous une décision brutale sans égard pour les salariés concernés et sans, au préalable, les consulter dans leur ensemble par la voie des urnes et après une réelle information détaillée sur les conséquences, positives et négatives, d'un tel rapprochement ? Quelles valeurs démocratiques attribuez-vous à votre représentativité au sein des entreprises ?

Les salariés d'I-DVU

DANS LA RUE pour nos retraites SAMEDI 29 MARS !

Le gouvernement veut continuer à s'attaquer à nos retraites.

Un bilan désastreux

Les "réformes" ont débuté en 1993 avec les mesures Balladur contre les salariés du privé. Elle se sont poursuivies par les accords de 1996 sur les retraites complémentaires, en 2003 contre les fonctionnaires et en 2007 contre les salariés des régimes spéciaux. Toutes ces mesures ont un point commun : faire baisser, le taux de remplacement, c'est-à-dire le niveau des pensions par rapport aux salaires.

Depuis 1994, pour les salariés du secteur privé, ces mesures entraînent, selon le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), une baisse du pouvoir d'achat de la retraite du régime général de 0,3 % par an et 0,6 % par an de la retraite complémentaire, celui de la retraite des fonctionnaires baissant de 0,5 % par an. Ces baisses devraient se poursuivre dans le futur et le décrochage par rapport aux salaires s'accroît. Alors que la pension moyenne représente aujourd'hui 72 % du salaire moyen, elle ne sera plus, selon le Conseil d'orientation des retraites (COR) que de 65 % en 2020 et de 59 % en 2050.

Ces mesures, qui touchent tous les salariés, ont frappé en premier lieu les personnes aux carrières heurtées. Les femmes, qui ont déjà des pensions en moyenne inférieures de 40% aux hommes, sont particulièrement touchées par l'allongement de la durée de cotisation et par les effets très pénalisants de la décote. A ce jour, seulement 39% des femmes retraitées ont pu valider 37,5 ans contre 85 % des hommes. Sont touchés d'une manière générale les chômeurs, précaires, petits boulots, temps partiels, et les jeunes générations qui débutent plus tard dans la vie active.

Programmation de la régression sociale

Le gouvernement ne compte pas s'arrêter en si bonne voie. Il prévoit d'augmenter encore la durée de cotisation dès le premier semestre 2008.

Celle-ci ne cesserait d'ailleurs jamais de croître puisqu'il est prévu que les deux tiers des gains d'espéran-

ce de vie à 60 ans soient transformés en allongement de la durée de cotisation. Le Medef a d'ailleurs annoncé la couleur puisqu'il veut porter celle-ci à 45 ans.

Il s'agirait d'une rupture historique. Pour la première fois, l'augmentation de la durée de la vie ne profiterait pas aux salariés qui seraient obligés de travailler plus longtemps.

Imposer des solutions alternatives

Contrairement à ce que le gouvernement et le Medef essaient de nous faire croire, il est possible de financer nos retraites. Pour maintenir le niveau des pensions par rapport aux salaires, il faudrait, selon le rapport de 2001 du COR, une augmentation de 15 points du taux de cotisation à l'horizon 2040, soit 0,37 point par an. Il est difficile de croire qu'une telle augmentation des cotisations patronales, qui pourrait être effectuée par une légère baisse des dividendes versés aux actionnaires, pourrait mettre toute l'économie à terre.

De plus, comme le note le rapport de janvier 2007 du COR, qui s'appuie sur les dernières projections de l'INSEE, les perspectives démographiques se sont notablement améliorées depuis les précédentes estimations. Les besoins de financement en seront donc diminués d'autant. On le voit, le catastrophisme n'est pas de rigueur. Il l'est d'autant moins que les profits des entreprises explosent et avec eux les dividendes versés aux actionnaires.

Se mobiliser dans la durée !

Si nous voulons éviter la régression sociale et imposer des solutions alternatives, il faut aujourd'hui obliger le gouvernement à revoir sa copie. Il faut créer les rapports de forces nécessaires et faire preuve de la plus grande détermination.

Le 29 mars auront lieu dans toute la France des manifestations unitaires pour nos retraites. Ces manifestations doivent être un succès. Mais il ne faudra pas en rester là. Elles doivent être le point de départ d'un processus de mobilisation qui permette de faire reculer le gouvernement. Il est de la responsabilité des organisations syndicales de le proposer aux salariés.

Les syndicats SUD de l'union départementale Solidaires27 et CGT-FSU appellent les salariés du privé, du public, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes à participer au rassemblement qui aura lieu le Samedi 29 mars à 14h00 à Evreux, en face de la Poste principale.